

**Avis adopté**

Séance plénière du 13 mars 2024

*Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste  
au service de la démocratie*

**Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse**

Les régimes autoritaires et fascistes n'arrivent jamais au pouvoir en une nuit. La démocratie meurt de tous les renoncements, de toutes les concessions que nous autorisons.

C'est un amoncellement d'affaires, de discours et de décisions qui finit par encourager l'apathie collective. C'est un modelage de l'opinion publique par la monopolisation de l'espace médiatique, la diffusion de fausses informations, le contrôle et la concentration des médias.

En témoignage, l'abjecte séquence sur CNews la veille du vote au Sénat pour la constitutionnalisation de l'IVG.

L'enthousiasme de Maria Ressa, prix Nobel de la Paix, face à ce qu'elle a appelé la « maison de la société civile organisée » a su nous rappeler toute la place du CESE dans les débats actuels, et donc dans les États généraux de l'information.

Il est, de fait, important que les organisations de la société civile puissent abreuver les travaux en cours. Mais il était primordial que nous ayons l'ambition de faire vivre nos réflexions et nos préconisations en propre, ce que cet avis permettra de faire.

Nous remercions les rapporteurs et l'ensemble de la commission pour le travail mené, ainsi que les nombreux et nombreuses auditionné.e.s qui l'ont nettement enrichi.

Cet avis fixe des jalons essentiels et propose notamment de mieux reconnaître la responsabilité des plateformes en leur donnant le statut d'éditeur, ce que nous soutenons.

Le groupe OEMJ a voté pour mais en émettant toutefois quelques réserves. Nous regrettons d'abord que les sensibilités propres à cette maison lorsque l'on évoque les discriminations liées à l'âge aient conduit à obstruer une partie du problème : tous les âges de la vie ne sont pas égaux face aux défis de notre nouvel espace informationnel.

Osons dire que les politiques publiques ont abandonné plusieurs générations vis-à-vis de l'information et de l'accès au numérique et qu'être vieux n'est pas infamant. Nous le savons, leur poids au sein de notre système démocratique est prépondérant de par les dynamiques de participation, alors sortons des clichés, ne les abandonnons pas, et n'abandonnons pas notre démocratie.

Cet avis porte des préconisations fortes pour le respect de la loi et des libertés individuelles au sein de l'espace numérique. Mais nous regrettons aussi que le CESE n'ait pas su poser, selon nous, des bases suffisamment saines en ce qui concerne le pseudonymat.

Nous pensons que la préconisation 9 telle que proposée ici apporte plus de risques que de solutions, notamment en termes de protection des identités. Ce n'est pas en donnant plus d'informations sur notre personne que nous réglerons le sujet majeur de l'apaisement de la vie en ligne, mais par l'éducation, la sensibilisation, et des moyens donnés à la justice pour faire respecter nos lois.

Nous serons donc très attentifs à ce qui ressortira de la Conférence sur l'information, le 24 avril prochain.